



1 Bis Avenue Alphonse Legault
35170 BRUZ

Parents de CE1, CE2 & CM2

Madame, Monsieur,

Les enfants des classes de CE1, CE2 & CM2 iront comme l'an dernier à la piscine de Chartres :

- Les classes de CM2 (Mr BESNARD, Mme SALES & Mme CASTEL) le mardi après-midi du 10 décembre au 17 mars.
- Les classes de CE1 & CE2 (Marie Pierre, Marie Noëlle/Catherine, Mme NICOLAS & Mr PELERIN) le mardi après-midi & le vendredi après-midi du 24 mars au 26 juin (expérimentation de nouvelle organisation d'apprentissages massés).

C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour nous aider à accompagner les enfants, nous avons besoin de personnes avec agrément (*pour accompagner un groupe au bord du bassin*) mais aussi de personnes sans agrément (pour aider dans les vestiaires), ceci à chaque séance.

Les personnes qui accompagnent les enfants au bord du bassin devront passer **un agrément** qui consiste à :

- Nager 25 mètres, départ en plongeant ou en sautant du bord du bassin.
- Plonger en canard pour aller chercher un objet à 1m80/2 mètres de profondeur.

Les personnes désirant passer cet agrément sont invitées à se présenter à la piscine de Chartres

- **le mardi 10 septembre 2019 à partir de 18h.**

Sans cet encadrement, l'activité ne sera malheureusement pas réalisable.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous rencontrer à la sortie des classes

Nous vous remercions de répondre au questionnaire ci-dessous pour le 9 septembre.

Mme/Mr.....prénom.....
Parent deniveau : ce1 ce2 cm2

- Souhaite passer l'agrément le 10 septembre.
- A déjà l'agrément et souhaite encadrer une classe.
- Souhaite accompagner sans agrément (aide des enfants avant et après la mise à l'eau).
- Ne peut accompagner une classe.

Signatures